





Projet de contrat Natura 2000

NB DDT: Document synthétique (rédaction: 4 pages maximum + plan de situation et photographies)

	Site Natura 2000
Dénomination :	
N° de référence ZCS :	F R 4 3 0 1_ 2_ _8_ _0_
N° de référence ZPS :	F R 4 3 1 0 1 1 2 1

☐ Non agricole Non forestier (323 B)		E Forestier (227)
	Contrat Na	atura 2000
D(-, (C-!-!	0	. J. M/2

Type de contrat Natura 2000

Bénéficiaire:	Commune de Mignovillard		
Propriétaire :	Commune de Mignovillard		
Maître d'ouvrage :			
Assistance technique et administrative :	Communauté de communes Frasne-Bouverans/ONF		

1° - Plan de localisation et état des lieux :

Plan de situation du projet :

Annexe1

🖔 Plan de location des habitats et/ou des espèces présentes :

Annexe 2

♦ Photographies possibles de l'état des lieux :

Accès impossible en cette période

\$ Localisation des parcelles :

Commune(s) concernée(s)	Références cadastrales de la (des) parcelle(s) concernée(s)	Surface engagée	
Mignovillard	ZB22, ZB11, AC257, AC258	11 ha ou 16.9ha (selon déplacement sentier)	
Surface agricole (déclaration S2 Jaune PAC)	Oui 🗆	Non 🗷	

2° - Le contexte:

♥ Présentation du projet et des enjeux

NB DDT : description synthétique du projet : le contexte local, historique, activités socio-économiques...

☼ Le Diagnostic de terrain :

CODE Natura	Habitat	surface (ha)	%
H91D0	Bois d'épicéas à sphaignes et pineraies tourbeuses	6.06	55
H9130	Hêtraie sapinière calcicline à orge d'Europe et hêtraie sapinière à prêle	0.08	0.7
H6410	Trollio molinetum	1.25	11.5
TOTAL	habitat d'intérêt communautaire	7.39	67.2
TOTAL	4 îlots	11 ha	100,0%

Habitats et espèces présents concernés par les Directives « HFF » et/ou « O »	Enjeux du Docob et attendus des actions envisagées
Cf tableau ci-dessus	Les forêts tourbeuses sont des forêts au sol sensible, couvert d'une végétation de sphaigne et de myrtille. L'absence d'exploitation permet : • de protéger le sol sensible au tassement et à l'ennoiement (seul très peu portant par endroit, avec des risques d'ornières indélébiles) • de favoriser la proportion de bois morts et châblis. En effet, sous l'effet d'un sol peu portant et très humide, les gros épicéas, audelà d'un certain poids et donc d'un certain diamètre avec un enracinement très superficiel tombent et permettent de créer des petites clairières favorables à la végétation tourbeuse. Cela crée également de nouvelles petites gouilles d'eau, favorables au développement de la tourbe. Le bois mort sera favorable aux insectes et champignons. • de laisser vieillir les arbres dans un milieu contraignant (acide et mouillé), où les branches cassées et déformations sont propices à la formation de trous servant de nichoirs. La mort des arbres sur pied est utilisée par les pics noirs. • Le maintien d'arbres très branchus jusqu'à la base du tronc peut servir de refuge aux jeunes gelinottes et autres passereaux des strates forestières les plus basses.

♥- Pérennité des actions (l'après contrat) :

Engagement sur 30 ans

3° - Propositions d'actions/Gestion envisagée/Modalités de réalisation :

Cahier des charges d'absence de toute intervention forestière.

Préconisations techniques (aucune)	Code Docob de la mesure dans laquelle s'inscrit l'action	Type d'engagement (rémunéré ou non rémunéré)
Non intervention pendant 30 ans	fiches actions 42 et 44	

		trava	

4° - Prévisionnel du coût des travaux/Estimation du coût du contrat Natura 2000

Non concerné: engagement de non intervention pendant 30 ans.

Îlot		Qua ntité	Unités	Coût unitaire (€)	Coût (€)
S1	Immobilisation du fond	4	ha	2000,00	8 000,00
S1	Immobilisation des tiges	59	u	de 100 à 200€/u selon détail	8 000,00
S2	Immobilisation du fond	5.9	ha	2000,00	11 800,00
S2	Immobilisation des tiges	59	u	de 100 à 200€/u selon détail	8 900,00
S3	Immobilisation du fond	1,1	ha	2000,00	2 200,00
S3	Immobilisation des tiges	11	u	de 100 à 200€/u selon détail	1 400,00
S4	Immobilisation arbres isolés	4	u	de 100 à 150€/u selon détail	550
	41 000,00				

(en rouge l'îlot incertain)

5° - Questions en suspends

Un sentier de randonné traverse un des îlots en projet de contrat de sénescence. La commune travaille depuis l'été 2012 pour le fermer et trouver un autre cheminement hors îlot contractualisé. Dans cette attente, le contrat ne peut être ni finalisée par la chargée de mission, ni instruit.

Fait à ...Frasne...... le 8 février 2013......

Signature et cachet

La chargée de mission Geneviève Magnon



